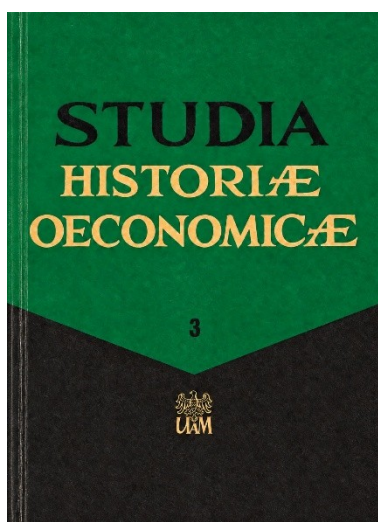




Landau, Z. (1969) 'Quelques problèmes économiques des relations polono-américaines en 1918-1920', *Studia Historiae Oeconomicae*, 3, pp. 201–220.

<https://doi.org/10.14746/sho.1969.03.1.011>

<https://pressto.amu.edu.pl/index.php/sho/issue/archive>

The text was digitised from an earlier printed edition of *Studia Historiae Oeconomicae*. The digitisation process involved scanning, automated optical character recognition (OCR), and subsequent manual verification of the recognised text. The original source material is held by the Collegium Historicum Library at Adam Mickiewicz University, Poznań.
bch.amu.edu.pl

The task was carried out within the framework of the competition “Social Responsibility of Science II – Support for Scientific Libraries”. The project entitled “Digitization of archival editions of scientific journals collected by the Library of the Coll. Historicum of Adam Mickiewicz University”. The project was co-financed from state budget funds granted by the Minister of Science within the framework of the Programme Social Responsibility of Science II. Support for Scientific Libraries (agreement no. BIBL/SP/0092/2024/02 of 05.12.2024).

Total value of the project: PLN 247,236.00. Amount of co-financing: PLN 220,836.00.



UNIwersytet
IM. ADAMA MICKIEWICZA
W POZNANIU



Ministerstwo Nauki
i Szkolnictwa Wyższego



Spółeczna
Odpowiedzialność
Nauki II

Zbigniew L a n d a u

QUELQUES PROBLÈMES ÉCONOMIQUES DES RELATIONS POLONO-AMÉRICAINES EN 1918—1920 *

L'historien s'occupant des relations polono-américaines des années 1918—1920 se trouve dans l'obligation de définir la politique des États-Unis envers la Pologne. Car il conviendrait d'établir si le gouvernement des États-Unis, dans sa politique d'alors, tendait à faire de la Pologne une base potentielle d'agression contre la Russie Soviétique et s'il désirait subordonner l'ensemble de l'économie polonaise au capital américain¹.

La documentation que j'ai pu recueillir dans les archives polonaises m'a permis de mettre en doute ces tentatives d'expliquer ainsi l'intérêt que les personnages officiels en Amérique semblaient porter à la Pologne. Je crois donc utile de discuter ce problème, bien que je ne me propose ni de présenter l'ensemble de la politique des États-Unis à l'égard de la Russie Soviétique, ni de faire un rapport détaillé sur les relations politiques et économiques polono-américaines après la première guerre mondiale. Je ne tâcherai qu'à prouver qu'il est fort discu-

* Abréviations:

KEM — Comité économique des Ministres (Komitet).

MSZ — Ministerstwo Spraw Zagranicznych (le Ministère des Affaires étrangères polonaises).

AMSZ — Archives du Ministère des Affaires étrangères, Varsovie.

AMSZ-Wasz. — Archives du Ministère des Affaires étrangères, Varsovie, les actes „Waszyngton” (Washington).

AAN — Archives des Actes Nouveaux.

¹ On retrouve ces deux conceptions, par exemple, chez J. Kowalski, *Wielka Październikowa Rewolucja Socjalistyczna a wyzwolenie Polski (La Grande Révolution Socialiste d'Octobre et la libération de la Pologne)*, Warszawa 1952, et chez T. Atkins et T. Rojek, *Wielka przegrana (La grande perte)*, Warszawa 1954; pour la seconde, v. aussi l'article de K. Lapter, *Antypolska polityka imperializmu amerykańskiego w pierwszych latach II Rzeczypospolitej (Politique antipolonaise de l'impérialisme américain dans les premières années de la II^e République)*, „Nowe Drogi” 1951 N° 5, ainsi que son livre *Materiały do badań nad gospodarką Polski (Documentation pour les recherches sur l'économie polonaise)*, Warszawa 1956.

table si les États-Unis ont joué un rôle fondamental dans les préparatifs de la guerre polono-soviétique et si les capitaux américains, au cours des années 1918 - 1920, ont visé à se subordonner l'économie polonaise.

Tout d'abord, il convient de rappeler qu'en 1919—1920 ce fut la doctrine de „l'isolationnisme” qui fut particulièrement répandue et soutenue. Wilson, dont la politique extérieure contrecarrait cette doctrine, perdait de son influence aussi bien dans la société américaine qu'au Congrès. C'est au Congrès que ses tentatives d'engager les États-Unis dans la politique européenne rencontrèrent des protestations nombreuses et une réaction violente². Le triomphe final de la politique de l'isolationnisme a trouvé son expression dans l'élection de son partisan fervent, Warren Harding, président des États-Unis à la place de Wilson.

La victoire de la politique de l'isolationnisme aux États-Unis n'était pas due au hasard. L'Amérique du Nord s'intéressait alors fort peu aux questions politiques et économiques de l'Europe. Le développement de l'industrie des États-Unis ne dépendait pas encore du pouvoir d'achat des pays européens qui, ruinés par la guerre, absorbaient les articles américains en quantités presque illimitées. Les capitaux américains trouvaient sans difficulté des placements aussi attrayants que lucratifs sur les marchés sud- et nord-américains. La société américaine trouvait donc que ses intérêts et son bien-être étaient sauvegardés même sans sa participation à la politique européenne. Les larges masses des citoyens américains n'étaient intéressées qu'à ne plus aider le Vieux Continent et à se faire rembourser les sommes très importantes accordées aux pays européens après la guerre, à titre de crédits³.

Ce qui constituait alors une menace véritable, ce ne fut pas la Russie, mais le Japon qui croissait en puissance⁴. La Russie était donc

² En décembre 1919, Hoover soumit au Congrès le projet de l'allocation d'un crédit de 150 millions de dollars à la Pologne, à l'Autriche et à l'Arménie, pour l'achat de produits alimentaires. Il suffit que Wilson se fût prononcé en faveur de cette motion pour que la Commission du Congrès s'opposât à la discussion même du projet, bien que le montant de ce crédit eût été diminué pour tomber d'abord à 125 et puis à 50 millions de dollars. Note sur les questions de ravitaillement de 4 I 1920 — v. AMSZ-Wasz. vol. 7, ainsi que le rapport de la Légation de Pologne à Washington du 31 III 1920 — AAN, dossier de la Présidence du Conseil des Ministres N° 9221/20.

³ L'endettement des différents États, après la guerre, à l'égard du Gouvernement des États-Unis s'élevait à environ 10 milliards 142 millions de dollars. „Przemysł i Handel” 1922, p. 60.

⁴ „La note des États-Unis concernant l'affaire polono-russe exprime le désir de ce pays de gagner les sympathies de la Russie, en tant que contre-poids futur du Japon; en plus, elle prouve la non-reconnaissance de la politique anglo-française visant le partage de la Russie et l'accaparement des gisements de pétrole...”

nécessaire à l'Amérique, en tant que contrepoids. Attribuer aux États-Unis le rôle principal dans la coalition antisoviétique au cours de la période qui suivit la première guerre semble résulter d'une transposition, assez mécanique et peu conforme à l'histoire, de la situation qui ne surgit qu'après la seconde guerre mondiale. Après la première le rôle dominant dans la lutte pour le renversement du régime soviétique échut à la Grande-Bretagne et à la France⁵, cette dernière se montrant plus persévérante. La France, plus que tout autre pays d'Europe, tenait à ce que l'ancien régime fût restauré en Russie. Son intérêt s'étayait sur des bases économiques et politiques bien concrètes. Économiques, puisque de très importants capitaux et crédits français se trouvaient bloqués; politiques, car seule l'alliance franco-russe avec l'hégémonie de la France pouvait, en neutralisant la puissance maritime de l'Angleterre et en menaçant l'Allemagne, assurer à la France sa position de l'une des puissances dirigeantes du continent européen.

Tout en ne menaçant pas directement l'existence du capitalisme aux États-Unis, la Révolution d'Octobre n'a pas été pour ce pays un fait insignifiant. En détruisant le pouvoir du capital, ne fût-ce que dans un pays isolé, la Révolution portait simultanément un coup au fondement même du système capitaliste, indiquait que ce système n'était pas l'unique forme de régir un État moderne et rendait plus âpre la lutte politique et économique livrée par la classe ouvrière dans tous les pays. Le gouvernement des États-Unis était donc, certes, intéressé à étouffer rapidement une révolution dont les foyers commençaient à s'allumer également en dehors de la Russie: en Allemagne, en Pologne, en Autriche et dans d'autres pays de l'Europe méridionale et centrale. Pourtant, il était d'avis que la meilleure méthode permettant d'enrayer le mouvement révolutionnaire consistait à ravitailler les régions menacées par lui, à mettre en service sur ces territoires des établissements industriels et à assurer à la population un standard de vie relativement suppor-

Télégramme chiffré de la Légation de Pologne à Washington N° 191 du 11 VIII 1920, AMSZ-Wasz. vol. 1, dossier 4. Dans le même télégramme, il est constaté qu'aux États-Unis on espère que le haut commandement russe fera une révolution et établira une république russe démocratique.

⁵ Je cite en témoignage la note du Conseil des Commissaires du Peuple au Gouvernement polonais, datant probablement du 30 I 1920, où les États-Unis ne figurent point parmi les pays partant en croisade contre la Russie. . . . Tout semble indiquer que les efforts des impérialistes extrémistes de l'Entente, partisans ou agents de Churchill ou de Clémenceau, tendent actuellement à pousser la Pologne à une guerre insensée et criminelle dirigée contre l'Union Soviétique". Cité d'après K. W. K u m a n i e c k i, Odbudowa państwowości polskiej. Najważniejsze dokumenty 1912 — styczeń 1924 (*Rétablissement de l'État polonais. Les principales pièces et documents de 1912 — janvier 1924*), Warszawa 1924, p. 256—58.

table dans le régime existant⁶. L'activité de l'American Relief Administration, dirigée par Herbert Hoover, et des institutions américaines de bienfaisance, telles que l'Aide aux Enfants, la Croix-Rouge Américaine, la Young Men Christian Association, servait justement ces buts⁷.

La tendance des États-Unis à réagir contre les mouvements révolutionnaires a fait que la Pologne, elle aussi, s'est trouvée dans le champ d'activité de toutes ces organisations. Pour certaines d'entre elles, la bienfaisance n'était pas un but, mais un moyen. Tel était, par exemple, le cas de l'American Relief Administration dont le but essentiel consistait à empêcher la croissance de l'esprit révolutionnaire⁸. Hoover ne le cachait point disant dans l'un de ses communiqués, que les dispositions avaient été données pour assurer le ravitaillement de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie: „Ces mesures une fois prises, notre premier objectif sera l'approvisionnement des pays neutres, en denrées alimentaires, afin de prévenir une recrudescence d'anarchie”⁹. Je crois pourtant qu'il serait erroné de confondre cette tendance à enrayer le progrès de la révolution avec les préparatifs d'une guerre préventive contre l'URSS. Il me semble également qu'en aidant la Pologne après la première guerre mondiale les Américains n'avaient pas en vue de préparer l'armée polonaise à une agression dirigée contre les Soviets. L'analyse des crédits alloués à la Pologne au cours des années 1919—1920 en est un témoignage. De nombreux auteurs ont allégué, pour prouver que le gouvernement des États-Unis aurait soutenu et organisé les préparatifs d'une guerre polono-soviétique, l'importance des fournitures d'équipements militaires américains à la Pologne. Certains ont

⁶ L'importance du ravitaillement pour l'apaisement du pays est ainsi relevée par la „Notice concernant le ravitaillement du pays à l'usage du Conseil des Ministres”: „L'état d'approvisionnement du pays en denrées alimentaires suscite des craintes justifiées étant donné le maintien de l'ordre”. AMSZ-Wasz. vol. II.

⁷ Une telle attitude fut adoptée également par l'administration américaine après l'élection du président Harding. Ce dernier a envoyé le sénateur Mc Cormick en Europe pour examiner sa situation politique et économique. La Légation de Pologne à Washington disait à ce sujet: „(Mc Cormick) considère que l'aide américaine est nécessaire là où elle peut servir à prévenir un coup d'État, sans causer à l'Amérique des ennuis politiques, et où cette aide peut être vraiment efficace en mettant d'aplomb un État pour qu'il puisse, désormais, se débrouiller lui-même”. Télégramme chiffré de la Légation de Pologne à Washington au MSZ du 11 XII 1920, AMSZ-Wasz., vol. I, dossier 4.

⁸ Il convient également de tenir compte du désir d'écouler les surplus des stocks de guerre de produits alimentaires américains.

⁹ Cité d'après „Wiadomości Wydziału Ekonomiczno-Handlowego Ministerstwa Spraw Zagranicznych” (*Informations de la Section Économique et Commerciale du MSZ*), N° 1—2 du 15 I 1919.

même évalué ces équipements à un milliard sept millions de dollars¹⁰. Et cependant cette somme ne semble pas justifiée lorsqu'on analyse le montant de la dette polonaise vis-à-vis des États-Unis. Il faut aussi se rappeler que les fournitures américaines étaient en grande majorité remboursables et que, ne pouvant acheter au comptant, la Pologne se faisait accorder des crédits pour le financement de telles importations.

Le montant de la dette polonaise contractée vis-à-vis des institutions gouvernementales américaines, y compris les intérêts, a été évalué lors de la période dite de consolidation, en 1924, à 178,5 millions de dollars¹¹. La dette envers les institutions et maisons américaines privées se montait à environ 8 millions de dollars, mais seule une partie infime de ces sommes devait être couverte par les crédits alloués pour l'achat d'équipements techniques à l'usage de l'armée. La dette vis-à-vis du Trésor des États-Unis, qui se chiffrait par 159,6 millions de dollars (sans compter les intérêts pour les années 1919—1924), était répartie comme suit¹²:

Commission de Liquidation (pour l'alimentation des stocks)	57,6
American Relief Administration	51,6
Office du Blé	24,4
Département de la Guerre	17,1
Part de la marine marchande	3,5
Département de la Marine	3,0

En procédant à une appréciation sommaire, il peut sembler que la valeur des fournitures d'équipements strictement militaires était considérable. En effet, le montant des crédits alloués à la Pologne par des institutions ayant un caractère militaire, telles que la Commission de Liquidation des stocks de guerre, le Département de la Guerre et le Département de la Marine, s'élevait au total à 77,7 millions de dollars. Mais si nous analysons en détail tous ces postes, il s'avérera que l'endettement de la Pologne provenait surtout de l'achat de biens de consommation américaine et non pas d'équipements militaires¹³. Dans

¹⁰ Voir par exemple, Kowalski, op. cit., p. 130; Historia Polski 1864—1945. Materiały do nauczania w klasie XI (*Histoire de la Pologne 1864—1945. Programme d'études pour la XI^e classe*), Warszawa 1953, p. 295; S. Arski, A. Korta, Z. Saffjan, Zmowa grabieżców. Awantura Piłsudskiego w 1920 r. (*Complot des pillleurs. L'aventure de Piłsudski en 1920*), Warszawa 1950, p. 76.

¹¹ J. Zdziechowski, Finanse Polski w latach 1924—1925 (*Les Finances polonaises dans les années 1924 et 1925*), Warszawa 1925, p. 63—65.

¹² Zestawienie długów i gwarancji finansowych Rzeczypospolitej Polskiej wg stanu z dn. 31 XII 1921 (*Relevé des dettes et des garanties financières de la République de Pologne au 31 XII 1921*), Warszawa 1922, p. 16.

¹³ „Jusqu'ici l'Amérique nous a donné une aide inappréciable en nous fournissant à crédit des biens d'une valeur très grande. C'étaient pour la plupart des

la dette vis-à-vis du Département de la Guerre, le matériel technique (le matériel roulant de chemin de fer, les uniformes et les installations sanitaires y inclus) représentait 13,9 millions de dollars, dans le Département de la Marine — 303 000 dollars. Dans la Commission de Liquidation, l'équipement technique comprenant sous la même rubrique mulets, harnais, baches, installations sanitaires, accessoires de toilette, machines à écrire et matériel photographique, équivalait à environ 18 millions de dollars¹⁴. Au total, les fournitures à crédit de l'équipement technique se montaient donc à 32,3 millions de dollars, soit à environ 20% de la totalité de la dette. La valeur des fournitures des équipements militaires était par conséquent encore moins importante.

En ce qui concerne les emprunts contractés dans des maisons et institutions américaines privées, seule la dette de 337 000 dollars vis-à-vis de la Service Motor Truck Co, Wabash (Indiana) pour achat de voitures automobiles par le Ministère de la Guerre polonais avait le caractère d'une dette essentiellement militaire¹⁵.

C'est par contre la France qui fut notre fournisseur d'armements¹⁶. Le montant du crédit pour l'achat de matériels militaires, y compris le coût de l'organisation et de l'équipement de l'armée du général Haller et de la division de Sibérie, atteignait presque 160 millions de dollars au taux noté à l'époque de l'émission de la dette¹⁷. En comparant ce chiffre avec les 32 millions de dollars que représentent les fournitures américaines d'équipements, il est plutôt difficile de reconnaître aux États-Unis un rôle éminent dans le financement des armements polonais.

D'ailleurs, mon opinion à ce sujet se trouve confirmée, une fois de plus, par une énonciation de Herbert Hoover qui semble n'avoir

articles appartenant à la catégorie des biens de consommation d'usage courant". S. Arct, *Projekt odbudowy Polski przy pomocy amerykańskiej (Projet de la reconstruction de la Pologne avec l'aide américaine)*, p. 23.

¹⁴ Relevé des dettes (...) au 31 XII 1921, p. 19—23.

¹⁵ J. Terech, *Zadłużenie zagraniczne Polski z tytułu wojny (L'endettement de la Pologne vis-à-vis de l'étranger dû à la guerre)*, Warszawa 1934, p. 37; thèse de licence de l'École Supérieure du Commerce, Bibliothèque de l'École Supérieure de Planification et de Statistique, N° R. 971.

¹⁶ Cela résultait également de la résolution de la Commission Interalliée attribuant les fournitures d'armements pour la Pologne — à la France, de textiles — à l'Angleterre, de vivres — aux États-Unis. Lettre de A. Benis au MSZ du 15 IV 1919 — AMSZ, DPE PII, vol. 1. Je n'ai trouvé nulle part le texte de cette résolution, ni d'autres notes la concernant. L'analyse des fournitures françaises, anglaises et américaines indique qu'on ne s'est pas conformé à cette résolution.

¹⁷ Notice se rapportant aux conditions de la consolidation de la dette de guerre vis-à-vis de la France, en date du 18 VI 1929, AAN les actes de KEM, dossier 554.

jamais été citée jusqu'à présent. Au cours de l'entretien d'adieu avec Hoover qui a eu lieu le 28 IV 1920, soit à l'époque où l'offensive polonaise sur le front oriental commençait à prendre de l'envergure, un des membres du Bureau Polonais des Achats à Washington a demandé au Président son opinion sur les mesures à prendre pour que la Pologne puisse se développer normalement. Celui-ci a répondu: „La première chose à faire est la conclusion d'un traité de paix avec les Bolchéviks. La Pologne ne tire aucun profit de cette guerre qui épuise le pays et il serait insensé que les Polonais se battent pour le salut de l'Europe, puisque personne ne les en remerciera. Aussi longtemps que la paix ne sera pas signée avec les Bolchéviks, l'allocation de crédits à la Pologne, qu'ils soient de caractère gouvernemental ou industriel, sera extrêmement difficile. Si la Pologne fait la paix avec la Russie, elle aura à sa portée des matières premières et d'importantes quantités de blé: en effet, d'après les rapports qui m'arrivent, la Russie a des excédents de blé considérables qui, en premier lieu, devraient être dirigés vers la Pologne. Tout dépend d'une question, à savoir: comment sortir de Russie ce blé et ces matières premières. Avec les moyens de transport qu'elle possède et qu'elle vient d'acquérir, la Pologne devrait y arriver par ses propres moyens”¹⁸.

Les difficultés que les représentants officiels américains faisaient aux autorités polonaises aussi bien quand on négociait les crédits pour l'achat d'armements ou de denrées alimentaires que quand il s'agissait d'acheter des marchandises provenant des surplus américains emmagasinés en Europe, prouvent une fois de plus que la thèse suivant laquelle les États-Unis inciteraient la Pologne à la guerre contre l'URSS et l'armeraient dans ce but n'a pas de fondement.

Dès que la Pologne eut recouvré son indépendance, „les Américains ont signé avec elle un accord sur les fournitures de denrées alimentaires; ils l'ont fait, il est vrai, avec une grande circonspection, mais ils l'ont fait quand même. Par contre, la signature de l'accord sur la fourniture d'armes et de munitions a rencontré des difficultés multiples” — écrivait un auteur qui se déguisait sous le pseudonyme de „député E. K.”¹⁹. Le 23 avril 1919, le gouvernement américain

¹⁸ Lettre du Polish Official Purchasing Bureau au ministre de Pologne à Washington du 28 IV 1920, AMSZ-Wasz. vol. 13.

¹⁹ E. K., *Przewrót w Polsce. I. Rządy Ludowe. Szkic wypadków z czasów wyzwolenia Polski do 16 stycznia 1919 r. (Les changements en Pologne. I. Le gouvernement du peuple. Esquisse des événements survenus lors de la libération de la Pologne jusqu'au 16 I 1919)*, Kraków 1919, p. 90. On attribue cette brochure à J. Moraczewski.

a interdit la vente de stocks américains aux pays qui, le jour où les États-Unis ont déclaré la guerre à l'Allemagne, n'étaient pas en état de guerre contre celle-ci ²⁰. Cette interdiction a surtout frappé la Pologne qui, après une longue négociation, venait de signer le 5 avril un accord avec la Commission de liquidation américaine lui permettant l'achat d'équipements de guerre dans les entrepôts militaires américains. Pour contourner cette mesure prohibitive du gouvernement américain, il a fallu créer une société privée fictive, nommée „Société Polonaise d'Aide et de Fournitures” ²¹. Cette difficulté à peine aplanie, la Commission de liquidation trouva de nouveaux obstacles: elle demanda que les bons fiscaux devant servir à couvrir les livraisons américaines fussent nantis sur les sommes dues à la Pologne au titre d'indemnités et sur les biens immobiliers que la Pologne devait recevoir de l'Allemagne ou l'Autriche ²². Ce ne fut qu'après de nouvelles négociations que les Américains retirèrent cette condition et qu'on put aboutir, à la mi-juin 1919, à la signature de l'accord ²³.

Pendant les mois de juin et de juillet, qui furent marqués par les plus grandes défaites de l'armée polonaise, la Légation de Pologne à Washington tenta en vain d'obtenir de nouveaux crédits pour l'achat de vivres et d'armes américaines. Tous ces efforts étaient annihilés par diverses mesures prises par le gouvernement des États-Unis. Ainsi, le 27 juillet 1920, le ministre de Pologne à Washington a envoyé au Ministère des affaires étrangères le télégramme suivant: „L'accord du Département d'État concernant l'allocation de nouveaux crédits américains pour l'achat de vivres et de matériel de guerre, officiellement notifié par Gibson et favorablement accueilli par le Département de la Guerre, fut refusé par le Département des Finances dont la politique concernant tant les bolchéviks que nos crédits militaires est opposée à celle du Département d'État et neutralise sa bonne volonté à notre égard. C'est pourquoi on remet l'affaire du jour au lendemain” ²⁴. Le

²⁰ Allocation de M. Chamiec à la session du Conseil des Ministres en date du 2 V 1919. AAN, procès-verbal du Conseil des Ministres, vol. 6, p. 219.

²¹ Cette interdiction se rapportait uniquement aux Gouvernements et non pas à des sociétés et à des individus. Polska Spółka Pomocy i Dostaw (La Société Polonaise d'Assistance et des Fournitures) fut en réalité l'organe de la Mission militaire polonaise. Notice du 4 V 1919. AMSZ-Wasz. vol. 126.

²² L'opposition en cette matière entre la politique américaine et française frappe surtout lorsqu'on se rappelle que c'est en avril 1919 que la France consentit à transporter en Pologne l'armée du général Haller avec tout son équipement fourni à crédit par le gouvernement français.

²³ Lettre de A. Benis, membre de la Mission Militaire des achats au MSZ du 15 VI 1919, AMSZ, DPE P II, vol. 2.

²⁴ Télégramme chiffré N° 177 de la Légation de Pologne à Washington au MSZ du 27 VII 1920, AMSZ-Wasz. vol. 1, dossier 4.

28 du même mois, Lubomirski, alors Ministre à Washington, écrivait: „Il devient de plus en plus clair que les États-Unis garderont la neutralité dans le conflit polono-soviétique, ce qui, par conséquent, exclut l'obtention de crédits militaires”²⁵. Le 2 août, il rapportait: „Les promesses de nous fournir du matériel provenant des stocks, faites par les représentants officiels américains, n'ont pas été tenues sous différents prétextes, malgré toutes nos démarches. Le Département d'État s'y oppose manifestement, le gouvernement fait tout pour gagner du temps et n'a pas une attitude franche à notre égard. On ne peut nourrir le moindre espoir en l'aide effective des États-Unis”²⁶, et le 9 août: „Le gouvernement (des États-Unis) nous fait seulement des déclarations bienveillantes d'un caractère platonique. Je déclare à nouveau qu'étant donné la situation intérieure (des États-Unis) on ne peut aucunement compter sur une aide quelconque de ce pays, ni en vivres, ni financière, ni, surtout, militaire”²⁷.

Le 31 août, le Ministère des affaires étrangères demandait à la Légation d'élucider si la conclusion par la Pologne d'un traité de paix aux conditions modérées pouvait créer une ambiance favorable à l'octroi à la Pologne de crédits américains pour l'achat de vivres²⁸, ce qui témoigne également du non-fondé de la thèse présentant les États-Unis comme instigateur à la guerre contre la République Soviétique.

²⁵ Télégramme chiffré N° 179 de la Légation de Pologne à Washington au MSZ du 28 VII 1920, AMSZ-Wasz. vol. 1, dossier 4.

²⁶ Télégramme chiffré N° 181 de la Légation de Pologne à Washington au MSZ du 2 VIII 1920, AMSZ-Wasz. vol. 13.

²⁷ Télégramme chiffré N° 189 de la Légation de Pologne à Washington au MSZ du 9 VIII 1920, AMSZ-Wasz. vol. 1, dossier 4.

²⁸ Télégramme chiffré N° 14 du MSZ à la Légation de Pologne à Washington du 31 VIII 1920, AMSZ-Wasz. vol. 13. V. également télégrammes du vice-ministre des Finances, Rybarski, lors de son séjour aux États-Unis. Le 22 XI 1920 il mandait: „Les informations sur la concorde intérieure et les intentions pacifiques de la Pologne appuieront l'affaire (des emprunts)”. Dans le télégramme suivant, il écrivait: „La part de la Pologne dans ce crédit (pour l'achat de vivres) dépend du maintien de la paix intérieure et de la conviction que la politique extérieure de la Pologne n'est pas agressive. Les milieux bancaires les plus puissants (Morgan) font dépendre le renouement des relations avec la Pologne, ce qu'elles désirent en principe, de notre attitude bienveillante, vis-à-vis de la Société des Nations, de la collaboration avec elle et de la pacification de l'Est européen”. AMSZ-Wasz. vol. 17, dossier 16. Il convient de rappeler que le 21 août le gouvernement des États-Unis a adressé une note au gouvernement polonais avertissant du danger de dépasser la frontière de l'État soviétique. Cf. télégramme de la PAT (Agence Télégraphique Polonaise) intitulé: Les États-Unis mettent en garde le gouvernement polonais, „Kurier Warszawski” N° 238 du 28 VIII 1920. V. également S. Stroński, Co radzi Ameryka (*Qu'est-ce que conseille l'Amérique*), „Rzeczpospolita” N° 64 du 18 VIII 1920.

Certes, mes observations n'épuisent pas le problème. Cependant, je crois qu'elles ébranlent la conviction enracinée jusqu'ici dans les esprits des publicistes d'après-guerre que les États-Unis ont joué le rôle prépondérant dans les préparatifs de la guerre polono-soviétique et dans le financement des armements polonais.

L'affirmation que les capitaux américains auraient visé l'assujettissement économique de la Pologne semble encore plus douteuse. On cite à l'appui les paroles de Lénine et une lettre de Hoover à Goodyear; on évoque également le séjour en Pologne de nombreuses missions et conseillers américains qui y ont déployé une grande activité. Ces matériaux me semblent toutefois insuffisants pour servir de base à une conclusion générale aussi essentielle pour l'histoire de la Pologne. En plus, et ceci est encore plus important, il existe de nombreuses preuves qu'à cette époque le capital américain non seulement n'avait pas l'intention de dominer l'économie polonaise, mais ne s'y intéressait même pas.

En examinant le rôle joué par les capitaux étrangers il convient d'établir une ligne de démarcation bien distincte entre l'intérêt des différents groupes de capitalistes cherchant des placements dans un pays et l'attitude du gouvernement de ce pays à l'égard de telles opérations. Il me semble que certains auteurs polonais ne se sont pas toujours conformés à cette règle et ont souvent confondu l'attitude des capitalistes étrangers avec celle du gouvernement polonais. Or, il faut examiner l'une et l'autre comme deux problèmes distincts.

Commençons par l'opinion du gouvernement et des milieux économiques polonais sur les placements des capitaux étrangers en Pologne. Même le cabinet Moraczewski (socialiste), ne leur était pas hostile, alors que le gouvernement Paderewski et ceux qui lui succédèrent voyaient décidément dans l'afflux des capitaux étrangers une des conditions essentielles du développement politique et économique de la Pologne. Par conséquent, le gouvernement Paderewski, surtout le premier ministre lui-même, craignant de froisser les intérêts des pays étrangers, évitait de prendre des mesures dans le domaine des rapports avec l'étranger qui n'eussent été préalablement approuvées par les représentants de ces pays. Les procès-verbaux des séances du Conseil des Ministres de cette période en donnent un témoignage bien intéressant. Ainsi, le 13 février 1919 il fut décidé de ne pas prendre de décision concernant l'envoi à l'étranger d'une mission en quête d'un emprunt sans avoir demandé l'avis de la mission interalliée qui se trouvait alors à Varsovie²⁹. Le 6 mars 1919, après une longue discus-

²⁹ Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres du 13 II 1919, vol. 5, p. 866.

sion, on décida l'envoi d'une mission dans les pays de l'Entente pour y acheter des denrées alimentaires, mais après consultation de la même mission interalliée³⁰. Le 20 mars, Paderewski a demandé qu'on s'entendît avec la mission interalliée pour que la Pologne pût entamer des négociations avec les banques allemandes en vue de la récupération des dépôts de la Polska Krajowa Kasa Pożyczkowa (Caisse Nationale Polonaise des Prêts) se trouvant en Allemagne³¹. Le 26 mai, le viceministre Wróblewski a rappelé le voeu exprimé par Pralon de renseigner la coalition sur le montant projeté des droits de douane avant de fixer définitivement le tarif douanier polonais. Wróblewski demanda de porter le projet du tarif douanier à la connaissance des représentants diplomatiques de l'Entente avant de le soumettre à la Diète³². Le 28 octobre, Paderewski constata qu'avant de ratifier l'accord économique polono-allemand, il fallait vérifier si une telle mesure ne rencontrerait pas d'objection de la part des puissances alliées³³.

Les gouvernements qui suivirent, se sont émancipés de la tutelle des représentants diplomatiques de l'Entente et ne demandaient plus l'avis de ceux-ci avant d'agir sur le plan international. Cependant, ils attachaient du prix à l'afflux des capitaux étrangers en Pologne. Ainsi, sous le cabinet Skulski, la législation réglant l'activité sur le territoire de la Pologne des entreprises étrangères fut essentiellement changée³⁴, et notamment on supprima la restriction en vigueur sur le territoire de l'ancien Royaume dit de Congrès (institué par une décision du Congrès de Vienne de 1815) qui prévoyait que les établissements industriels étrangers ne pouvaient ouvrir de succursales, mais devaient constituer de nouvelles personnes morales dont l'activité serait basée sur la législation locale. L'obligation de changer leurs entreprises en sociétés polonaises décourageait les entrepreneurs étrangers, puisqu'elle leur imposait la nécessité de convoquer sur le territoire de la Pologne des assemblées générales des actionnaires, d'admettre la participation des capitaux polonais, d'admettre des Polonais au conseil de direction, etc. La nouvelle réglementation fondait l'activité des entreprises étran-

³⁰ Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres du 6 III 1919, vol. 5, p. 951.

³¹ Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres du 20 III 1919, vol. 5, p. 902.

³² Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres du 26 V 1919, vol. 6, p. 467.

³³ Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres du 28 X 1919, vol. 8, p. 138.

³⁴ Procès-verbal de la séance du KEM N° 55 du 16 VI 1920, AAN, les actes „Kauzik”.

gères sur des principes bien plus libéraux, voire plus avantageux aux capitalistes étrangers. Le Ministère des affaires étrangères le relevait dans une circulaire aux missions diplomatiques polonaises: „La décision prise par le Comité Économique du Conseil des Ministres constitue un changement essentiel de la politique menée jusqu'ici à l'égard des capitaux étrangers. La nouvelle de cette décision, communiquée oralement aux légations de Grande-Bretagne, de France et des États-Unis a produit la meilleure impression”³⁵.

Le gouvernement Witos était également enclin à faire des plus grandes concessions aux capitalistes étrangers auxquels il demandait en échange de lui accorder un prêt. „Pour garantir le remboursement des sommes dues à ce titre, le Ministre des Finances peut en particulier: signer des contrats pour la vente d'huiles minérales et de produits dérivés, ainsi que de sucre, consentir à ce que les capitaux étrangers participent à l'exploitation du monopole des tabacs, autoriser l'exploitation des terrains boisés et l'exportation du bois, autoriser, sur la base de la réglementation en vigueur en Pologne, la création et la gestion de sociétés par actions, de sociétés d'assurances et d'usines, enfin — conclure une convention commerciale”³⁶.

Le même gouvernement craignant que la Pologne ne perde la Haute-Silésie a pris l'initiative d'accorder des privilèges spéciaux aux capitaux étrangers investis dans cette province³⁷. Il avait l'intention de donner à bail à un groupe de capitaux alliés toutes les mines de houille ayant appartenu à l'État prussien, d'affecter le fermage perçu sur ces mines au fonds des indemnités de guerre dues aux pays de l'Entente, de donner des concessions en vue du percement de nouvelles mines sur les terrains devant échoir à la Pologne, d'autoriser les capitaux étrangers à fonder une banque en Haute-Silésie et de leur accorder le monopole du commerce du charbon en Pologne³⁸.

Les propositions polonaises ne furent soutenues que par le gouvernement français³⁹. En 1921, des accords polono-français furent signés

³⁵ Circulaire du MSZ N° 60932/D. 13538/VIII/20, AMSZ-Wasz. vol. 8.

³⁶ Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres du 25 VIII 1920, vol. 11, p. 452.

³⁷ Cette proposition de la Pologne qui, en principe, concernait surtout la France, fut faite également à la Grande-Bretagne et à l'Italie. Elle témoigne que le gouvernement polonais se rendait compte du peu d'intérêt du capital américain pour les placements en Pologne, car dans le cas contraire, il serait également empressé de faire des offres aux milieux officiels américains.

³⁸ Procès-verbal de la séance secrète du Conseil des Ministres du 14 I 1922, vol. 17, p. 127—43.

³⁹ L'industrie privée et la haute finance française n'étaient pas favorables à l'annexion de la Haute-Silésie à la Pologne. Elles craignaient notamment la

en vertu desquels les capitaux français jouirent, dans la partie polonaise de la Haute-Silésie, d'une situation privilégiée.

Sans multiplier les exemples de cette politique, on peut constater que l'initiative vint alors du gouvernement polonais qui cherchait à intéresser les capitaux étrangers à l'économie polonaise. Des documents de l'époque indiquent que même, lorsque les capitalistes étrangers faisaient des démarches en vue de s'engager en Pologne, celles-ci avaient un caractère sporadique et plutôt enclin à la spéculation⁴⁰.

L'attitude de la Pologne à l'égard du capital américain, qui nous intéresse particulièrement, peut être définie comme très bienveillante. Pour attirer la haute finance américaine, le gouvernement polonais était prêt à lui accorder des facilités et des concessions très larges⁴¹. Toutefois, la finance américaine ne considérait pas la Pologne comme un pays où l'on peut investir des capitaux. Premièrement, parce qu'à cette époque, l'Amérique préconisant la politique de l'isolement ne cherchait pas de placements en Europe⁴², et surtout en Europe Orien-

concurrence pour leurs entreprises dans le Bassin de Dąbrowa et en Tchécoslovaquie (Ibid.).

⁴⁰ Par exemple, le ministre des chemins de fer a communiqué le 15 X 1919 que les Américains proposaient de se charger de la reconstruction du noeud ferroviaire de Varsovie à condition qu'ils obtiendraient le droit de priorité pour la construction de toutes les lignes ferroviaires en Pologne pendant une période de 90 ans; procès-verbal KEM N° 14, AAN, les actes „Kauzik". En 1919, une société viennoise a proposé au gouvernement polonais l'achat de l'emprunt intérieur polonais pour 150 millions de marks en demandant en échange le privilège d'organiser la loterie nationale pendant 15 ans. De même, une société suédo-polonaise offrait au gouvernement un prêt de 300 millions de marks demandant en contre-partie de lui confier la navigation maritime et fluviale polonaise; E. K., op. cit., p. 84.

⁴¹ Peuvent en témoigner, par exemple, les concessions faites au capital américain lors de l'affaire dite de transfert. (cf. K. Lapter, op. cit., p. 117—18), ainsi que l'information parue dans un communiqué secret du MSZ du 22 I 1922, où il est constaté: „Le Gouvernement polonais est très favorable à l'admission des capitaux américains en Pologne. Le ministre Michalski l'a exprimé dans son discours à la Diète consacré au nouveau programme du Gouvernement, ainsi qu'au cours de son entretien avec M. Smith, conseiller commercial de la Légation des États-Unis à Varsovie. Ce qui présente surtout une grande importance pour les États-Unis, c'est la participation du capital américain à l'industrie du pétrole polonaise. Les Américains s'y sont intéressés davantage, lorsqu'ils prirent connaissance du projet de l'accord polono-français sur l'exploitation des gisements du pétrole. M. Smith reçut l'assurance que la Pologne était prête à accorder aux États-Unis des avantages non moindres que ceux dont jouirait la France". AMSZ — Consulat Général de Pologne à Londres.

⁴² Voir l'art. Kredyty dla Polski (*Les Crédits pour la Pologne*), „Przemysł i Handel" 1920, p. 192, ainsi que le compte-rendu de W. Grabski sur son voyage

tale. Deuxièmement, les capitalistes privés (non seulement ceux des États-Unis) craignaient de faire des affaires en Pologne à cause de sa politique extérieure dont les résultats éventuels paraissaient fort douteux. Troisièmement, la situation intérieure de la Pologne ne promettait pas d'atteindre bientôt un degré de stabilité qu'exigeaient les capitaux étrangers craignant non seulement des troubles révolutionnaires⁴³, mais aussi des changements possibles dans la politique économique du gouvernement⁴⁴. En dernier lieu, les capitalistes américains trouvaient que les industries existant en Pologne (à l'exception de celle du pétrole à laquelle ils s'intéressèrent le plus tôt) n'étaient pas assez importantes pour que cela vaille la peine de s'y engager.

Il y a bien des preuves que les Américains s'abstenaient d'investir leurs capitaux en Pologne. La relation entre le montant des crédits accordés à la Pologne par le gouvernement des États-Unis et celui des crédits accordés par des capitaux américains privés est de 20 : 1. Les offres du gouvernement polonais ne rencontraient que fort peu d'intérêt. Ainsi, le premier ministre Skulski s'est adressé au conseiller technique américain près le ministre des chemins de fer, Barber, en demandant son aide à attirer vers la Pologne les capitaux américains⁴⁵. Ensuite, le gouvernement polonais tâchait d'intéresser les capitaux américains au développement du port de Gdańsk⁴⁶, de l'industrie du pétrole⁴⁷, de celle des armements⁴⁸.

à l'étranger présenté au Conseil des Ministres le 8 X 1920, où l'on dit: „L'Amérique, en général, n'est pas disposée à engager ses capitaux sur le continent”. Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres, vol. 12, p. 64—65.

⁴³ En parlant des difficultés qu'eurent les industriels polonais en faisant des achats à l'étranger, même avec une garantie du gouvernement polonais, le chef de section au Ministère du Commerce et de l'Industrie, Darowski, l'expliquait par „la méfiance des banques et des importateurs étrangers qui s'attendaient encore en ce qui concerne la Pologne à des secousses et des complications sociales”. L. Darowski, *Sprawa surowców dla przemysłu włókienniczego (La question des matières premières pour l'industrie textile)*, „Przemysł i Handel” 1920, N° 3, p. 41.

⁴⁴ Le député, abbé Adamski a attiré l'attention sur ce point dans son allocution du 16 VII 1919; Sejm RP. Sprawozdanie stenograficzne (La Diète Polonaise. Compte-rendu sténotypé de la 70^e séance, colonne 41).

⁴⁵ Lettre de M. Barber au premier ministre Skulski du 3 I 1920, AAN, les actes de la Présidence du Conseil des Ministres N° 1248/20.

⁴⁶ Lettre du plénipotentiaire militaire et naval polonais à Washington, le gén. Brynk au Chef du Département de la Marine, du 16 VI 1920, AMSZ-Wasz. vol. 18, dossier 7.

⁴⁷ Lettre du conseiller commercial de la Légation de Pologne à Washington au directeur du Bureau des Achats à New York du 17 XI 1920, AMSZ-Wasz. vol. 11.

⁴⁸ Lettre du gén. Brynk au ministre de Pologne à Washington du 30 VII 1920, AMSZ-Wasz. vol. 13, dossier 4.

Aucune de ces tentatives n'a donné de résultats tangibles.

Pourtant, ceux qui affirment que le capital américain cherchait à se subordonner l'économie polonaise donnent plusieurs preuves à l'appui de cette thèse qu'il y a lieu d'examiner.

On cite souvent ce passage de Lénine⁴⁹: „Prenons la Pologne. Vous voyez bien que les agents et spéculateurs américains y séjournent pour acheter toutes les ressources de ce pays qui se vante d'exister maintenant comme un État indépendant. Les agents américains achètent pour ainsi dire toute la Pologne. Il n'y a pas une usine, d'établissement, de branche industrielle qui ne soit dans la poche des Américains”⁵⁰. Étant donné que, dans l'allocution dont est tirée cette phrase, Lénine ne parle de la Pologne qu'en marge et ne fait suivre son affirmation d'aucun détail concret, ce passage ne saurait être traité comme preuve suffisante à l'appui de la thèse en question.

Une autre preuve serait contenue dans une lettre de Hoover à Good-year⁵¹: „Le Gouvernement polonais fera tout ce que nous voudrions. Cependant, désireux de renforcer encore votre position, j'ai recommandé... de s'entendre avec le Gouvernement polonais afin de vous permettre de contrôler non seulement l'extraction, mais aussi la répartition du charbon dans les Bassins de Dąbrowa et de Katowice”. Cette phrase ne signifie pas toutefois que les États-Unis aient eu l'intention de mettre la main sur les mines de houille en Pologne; elle prouve seulement que Hoover conformément au désir de la Commission Européenne du Charbon, voulait faciliter la tâche de son président en ce qui concerne le charbon provenant des mines polonaises. Rappelons que la Commission qui contrôlait l'extraction du charbon dans toute l'Europe Centrale⁵² n'a pas été créée, comme l'attestent certains auteurs, pour permettre aux États-Unis d'accaparer les mines de houille polo-

⁴⁹ V., par exemple, Kowalski, op. cit., p. 132; *Materiały do badań (...) op. cit.*, p. 65; Lapter, op. cit., p. 118; Atkins et Rojek, op. cit., p. 37; rapport de Zieliński, présenté à la Conférence de Silésie (Konferencja Śląska Instytutu Historii PAN), Wrocław 1954, vol. II, p. 57.

⁵⁰ V. Lénine, Rapport présenté au II Congrès des organisations communistes des peuples d'Orient le 22 novembre 1919; *Lenin o Polsce i polskim ruchu robotniczym (Lénine sur la Pologne et sur le mouvement ouvrier polonais)*, Warszawa 1954, p. 454.

⁵¹ V., par exemple, Kowalski, op. cit., p. 131; Atkins et Rojek, op. cit., p. 35.

⁵² Lors de la séance du 25 VI 1919, Doerman a attiré l'attention du Conseil des Ministres sur le fait que l'Entente avait l'intention d'internationaliser, dans une certaine mesure, l'exploitation des charbonnages dans l'Europe Centrale. La répartition du charbon devait être proportionnée selon son utilisation avant la guerre. Procès-verbal de la séance du Conseil des Ministres du 25 VI 1919, vol. 6 p. 768 ss.

naïses, mais pour assurer une répartition de cette matière première⁵³ qui la mettrait au service des industries des pays particulièrement menacés d'une révolution, surtout de l'Allemagne⁵⁴. La meilleure preuve de ce que le but de la mission de Goodyear ne consistait à accaparer des charbonnages polonais était le fait qu'après la dissolution de la Commission du Charbon le capital américain ne sembla nullement s'intéresser aux charbonnages.

En ce qui concerne l'activité en Pologne de différentes missions et de conseillers américains, il faut reconnaître que leur nombre était considérable. Tout d'abord, citons la mission officielle ARA conduite par Grove et, après qu'elle fut rappelée — en vertu d'un accord entre Paderewski et Hoover, une mission technique chargée des problèmes afférents aux chemins de fer (Barber), aux mines (Goodyear et Ferguson) et au ravitaillement (Durand). Parallèlement, d'autres missions furent dirigées sur la Pologne par différentes institutions américaines. Cependant, en les suivant de près, il serait difficile de repérer des faits concrets indiquant qu le but de leur séjour en Pologne était de racheter les entreprises polonaises⁵⁵. L'activité de ces missions se rat-

⁵³ En 1919, l'extraction du charbon ne couvrait qu'environ 65% de la demande en Europe. Allocution du chef de section au Ministère de l'Approvisionnement S. Arct, à la séance du KEM du 5 IX 1919. Procès-verbal N° 3, AAN, les actes „Kauzik”.

⁵⁴ En décembre 1919, la „Berliner Börsen-Zeitung” mandait: „La production du charbon en Allemagne et l'exportation de ce combustible des régions de montagnes diminuent de jour en jour. Dès à présent, ceci a une répercussion sur la vie de l'Allemagne”. V. „Wiadomości Wydziału Ekonomiczno-Handlowego MSZ” (Les informations de la Section Économique et Commerciale du MSZ) N° 1—2. L'activité de la Commission des Indemnités, qui, en octobre 1919, se chargea des fonctions de la Commission du Charbon, démontre combien la situation de l'Allemagne en ce qui concerne le charbon était privilégiée. La Commission avait le droit de réduire les fournitures du charbon allemand, prévues par le Traité de Versailles et devant être attribuées à la France, à la Belgique et à l'Italie, au cas où les besoins allemands ne seraient pas suffisamment satisfaits. V. Compte-rendu de la Commission des Combustibles, 2^e partie, p. 103. Diète Législative, Imprimé N° 1820. Des privilèges analogues ont été accordés à l'Allemagne dans le domaine des livraisons de pétrole polonais. Dans une lettre strictement confidentielle du MSZ au Comité National Polonais du 26 VI 1919, on lit que le colonel Grove représentant à Varsovie de M. Hoover, et le Chargé d'affaires américain ont demandé au gouvernement polonais d'exporter le pétrole de Boryslaw en premier lieu vers l'Allemagne. V. B. R a t y ŋ s k a, Rola nafty w kształtowaniu stosunku państw zachodnich do sprawy Galicji Wschodniej 1918—1919 (*L'influence du pétrole sur l'attitude des États occidentaux à l'égard du problème de la Galicie Orientale 1918—1919*); „Zeszyty Historyczne” 1957, N° 4, p. 148 (publié par l'Institut Polonais des affaires internationales) documents N° XXVIII—XXX.

⁵⁵ Fait seul exception Ferguson, conseiller pour les questions du pétrole, soupçonné d'avoir défendu en Pologne les intérêts de la Standard Oil Company. Il

tachait surtout au but essentiel des États-Unis en Europe: réagir contre la vague grossissante du mouvement révolutionnaire en approvisionnant les territoires menacés en denrées alimentaires, en développant leur industrie, etc.⁵⁶

Ne repose que sur un malentendu la supposition⁵⁷ que le capital américain cherchait à se subordonner l'économie polonaise en mettant à exécution le projet de Bernard Granville d'organiser une société par action appelée „Odbudowa Polski. Amerykańsko-Polskie Towarzystwo Akcyjne” (Reconstruction de la Pologne. Société par Actions Polono-Américaine). Une explication de cette affaire est donnée dans la lettre du 29 IX 1920 adressée par le conseiller commercial polonais à Washington, H. Gliwic, à A. Wierzbicki: „M. Granville représente un type d'inventeur assez répandu. C'est un homme d'un passé irréprochable, très capable et assez connu dans certains milieux professionnels. Malheureusement, M. Granville n'a aucun appui financier et, dans les questions financières, est absolument inexpérimenté. (...). Il est difficile de supposer qu'à l'heure actuelle, la campagne menée par M. Granville puisse avoir un grand succès, étant donné la crise sur le marché monétaire (...). Je doute fort qu'on puisse intéresser à cette affaire des milieux financiers plus notoires”⁵⁸. A la lumière de ce document, il est difficile de traiter sérieusement le projet de Granville comme une tentative du capital américain d'asservir l'économie de la Pologne.

C'est également un malentendu que de traiter les prêts américains de 1919—20 comme un moyen de ligoter la Pologne par des crédits usuraires et de lui faire payer pendant des années une rançon sous forme d'intérêts. Les 159 millions de dollars de crédits alloués pour l'achat de marchandises américaines ont produit des intérêts de peu d'importance. Jusqu'à la consolidation de cette dette qui eut lieu en novembre 1924, le montant des intérêts fut de 1,8 millions de dollars⁵⁹. Par la suite, les paiements portant sur le capital avec les inérêts s'éle-

m'est difficile de constater s'il en était ainsi. V. aussi réponse du ministre de l'Industrie et du Commerce, Olszewski, à l'interpellation concernant le rôle vérifiable du membre de la mission américaine, Ferguson. La Diète Polonaise, Comptendu sténotypé de la séance du 7 V 1920, N° 145.

⁵⁶ Les rapports entre les missions américaines et le gouvernement polonais, après la démission du cabinet Paderewski, n'ont pas toujours été bons. En juin 1920, la mission ARA, la Croix-Rouge et la YMCA avaient l'intention de quitter la Pologne prétextant le manque de coopération de la part du Gouvernement polonais. Télégramme chiffré de la Légation de Pologne à Washington au MSZ du 17 VI 1920, AMSZ-Wasz. vol. 12.

⁵⁷ V. par exemple T. Atkins et T. Rojek, op. cit., p. 30—32.

⁵⁸ AMSZ-Wasz. vol. 11, dossier 17.

⁵⁹ Relevé des dettes (...) au 31 XII 1921.

vèrent à 1 million de dollars en 1925, à 1,5 millions en 1926, à 2 millions en 1927, à 2,5 millions en 1928, et à 3 millions en 1929⁶⁰. Quand à partir de 1930, ces versements, aux termes de l'accord de consolidation, devaient subitement augmenter, la Pologne bénéficia du moratoire Hoover et ne renouvela plus le service de cette dette.

Et voici d'autres preuves encore.

Le 9 avril 1919, lors de la séance de la commission des finances du Bureau des Préparatifs au Congrès (de la Paix), H. Strasburger a déclaré „que l'Amérique surtout craignait de placer en Pologne ses capitaux, et qu'il aurait fallu prouver aux Américains que notre pays n'est pas aussi pauvre qu'ils le croyaient”⁶¹. Le 16 juillet, au débat sur le budget, le député abbé Adamski a dit: „J'ai pu constater personnellement qu'à l'étranger on se méfiait de l'économie polonaise. (...). C'est pourquoi les hommes de la haute finance américaine soutiennent, au cours des négociations au sujet de l'allocation de crédits à la Pologne: »Nous connaissons des placements beaucoup plus avantageux que n'est la Pologne«”⁶². J. Smulski, qui cherchait à obtenir au nom du gouvernement polonais un prêt des maisons américaines privées, écrivait qu'il avait commencé des démarches en juillet 1919 à la „Guaranty Trust Co” dont l'expert spécialisé dans les questions d'emprunts étrangers s'est prononcé toutefois contre l'octroi à la Pologne d'un prêt, sous prétexte que la Pologne était en état de guerre et n'avait pas de frontières stables. Les tentatives de Smulski d'obtenir un prêt des banques de Chicago échouèrent également pour les mêmes raisons⁶³. De même, S. Arct, délégué du gouvernement polonais pour les questions de ravitaillement et chargé des achats aux États-Unis et au Canada, écrivait en août 1920 dans son rapport sur le redressement économique de la Pologne avec l'aide du capital américain: „La haute finance (américaine) est d'ailleurs démoralisée et compte uniquement sur de gros bénéfices. (...). A mon avis, nous ne pouvons pas compter à l'heure actuelle sur l'aide des grands capitalistes. Le seul moyen d'obtenir l'aide financière de l'Amérique consiste à toucher directement les petits capitalistes”⁶⁴.

Le M. F. Pułaski, de la Légation de Pologne à Washington, usait des termes analogues lorsqu'il dépeignait l'attitude du grand capital

⁶⁰ J. Zdzichowski, op. cit., p. 63.

⁶¹ Procès-verbal de la séance de la Commission Spéciale des Finances du Bureau des Préparatifs au Congrès du 9 IV 1919, AMSZ-Wasz. vol. 2.

⁶² La diète Polonaise, Compte-rendu sténographié de la 70^e séance, colonne 41.

⁶³ J. Smulski, Aide-Mémoire pour le Président du Conseil des Ministres et le Ministre des Finances du 18 IX 1919, AMSZ-Wasz. vol. 22.

⁶⁴ Rapport secret se S. Arct du 31 VIII 1920, AMSZ-Wasz. vol. 11, dossier 17.

américain vis-à-vis du problème des placements en Pologne: „Toutes fois, les belles paroles restent de belles paroles, car les gens d'affaires de la haute finance, qui, en réalité ont les dirigeants de ce pays entre leurs mains, ont une attitude très froide à l'égard de la Pologne, puisqu'ils n'y voient aucune production et aucun intérêt pour eux-mêmes. Tout ce qui nous intéresse leur semble peu important, seuls le pétrole de Galicie, la régularisation du cours de la Vistule et le port de Gdańsk pourraient les attirer. Jusqu'ici, la Pologne est considérée plutôt comme une chose romantique devant être traitée d'un point de vue humanitaire et non pas comme une chose politique”⁶⁵.

Une analyse de la répartition du capital américain parmi les différents domaines de la vie économique polonaise serait, certes, plus éloquente que toutes ces citations. Malheureusement, on ne dispose pas de données statistiques suffisantes. En se basant sur des matériaux descriptifs⁶⁶ on peut pourtant constater, sans commettre une grave erreur, que les Américains ont commencé à examiner les possibilités d'investir leurs capitaux en Pologne non pas en 1918—20, mais en 1924—29. C'est alors que le capital américain pénétra dans notre système bancaire (Bank Handlowy w Warszawie, Bank Amerykański w Polsce) et dans l'industrie lourde (Harriman en Haute-Silésie), se mit à examiner les possibilités d'électrifier le pays (Américan-European Utilities Corp. et Harriman), accorda plusieurs prêts au gouvernement polonais (prêt Dillon et une partie du prêt dit de stabilisation), aux organismes autonomes (prêts Ulen, pour Varsovie et pour la Haute-Silésie) ainsi qu'aux entreprises (par exemple Lilpop, Rau et Loewenstein)⁶⁷.

⁶⁵ Procès-verbal de la réunion des chefs de sections politiques du MSZ du 16 XI 1920, AMSZ-Paris, vol. 5.

⁶⁶ Par exemple, dans le périodique „Bank” les rapports polono-américains sont présentés de la manière suivante: „Parmi les trois centres mondiaux du capital devenus les plus importants après la guerre, on a pris contact le plus tôt avec le marché américain. Cependant, les rapports réciproques des régimes économiques des deux pays ont fait que le capital américain s'est limité à des prêts, évitant pour la plupart (les exceptions ont été peu nombreuses) des placements dans l'industrie polonaise”. *Refleksje kapitałowe na marginesie rokowań polsko-angielskich (Réflexions sur les capitaux en marge des négociations polono-anglaises)*, „Bank” 1934, II, p. 9. V. pareillement Z. Heryng, *Rola kapitału amerykańskiego w życiu państwowym i gospodarczym Polski (Rôle du capital américain dans la vie politique et économique polonaise)*, Warszawa 1928. On y lit ceci: „(...) toutes nos tentatives de diriger vers nos entreprises les capitaux des États-Unis n'ont pas eu de succès jusqu'à présent”, p. 16.

⁶⁷ Même à cette époque, le capital américain effectuait des placements non sans de sérieuses appréhensions. La politique polonaise qui favorisait beaucoup les capitaux américains, y invitait. V. à ce sujet A. Gostomski, *Pozycja Polski*

Avant 1924—25, la haute finance américaine ne se préoccupait point d'investir ses capitaux dans des entreprises polonaises ou d'accorder des prêts soit à l'État, soit aux corporations communales. Tous les placements américains en Pologne avaient alors un caractère fortuit. Le seul emprunt polonais d'avant 1924 émis sur le marché des États-Unis (connu comme emprunt américain de 1920) n'a pas eu non plus de succès. Au lieu du montant projeté de 250 millions de dollars, il a rapporté à peine 20 millions. Cet emprunt n'intéressa point les Américains; aussi greva-t-il surtout les émigrés polonais qui le traitèrent, non pas comme une opération financière, mais comme une cotisation volontaire de caractère patriotique.

Tout ceci laisse croire que la thèse assez généralement répandue après la dernière guerre, concernant les tendances du capital américain à se subordonner l'économie polonaise, ne semble pas conforme à la réalité.

na amerykańskim rynku kapitałowym (*Le rang de la Pologne sur le marché des capitaux des États-Unis*), Warszawa 1926, p. 24.